

BIENVENUE AU FONTAULIE SUD

REGLEMENT INTERIEUR

1 CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pénétrer, s'installer et séjourner sur le terrain il faut y être autorisé par la direction et s'engager à se conformer au présent règlement. Toute infraction peut entraîner l'expulsion de son auteur.

2 INSCRIPTION ET INSTALLATION

Avant toute installation, les formalités d'inscription seront obligatoirement effectuées par le responsable de la famille ou du groupe. Cette personne déposera un Carnet Camping International ou une pièce d'identité. Le véhicule, la tente ou la caravane doivent obligatoirement être installés sur l'emplacement désigné.

3 PAIEMENT DU SEJOUR

Il est effectué au bureau d'accueil :

- la veille du départ, le montant est établi suivant le tarif affiché et le nombre de jours décomptés de MIDI à MIDI.
- le jour d'arrivée pour les réservations conformément aux conditions du contrat.

4 VEHICULE

L'accès du terrain est strictement réservé aux personnes y résidant qui doivent rouler au pas. Toute circulation intérieure est interdite entre 22H30 et 8H30. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation. Le lavage des véhicules est interdit.

5 SILENCE

Le campeur est tenu de respecter le repos et la tranquillité des autres campeurs. Les appareils sonores doivent toujours être réglés au minimum. La fermeture des portières et des coffres doit être aussi discrète que possible.

6 COMPORTEMENT

Une tenue décente est exigée. Le campeur est responsable de la propreté de son emplacement. Il doit apporter le maximum d'attention aux équipements mis à sa disposition pour éviter toute dégradation. Pour respecter la propreté des installations, les parents sont priés d'accompagner leurs jeunes enfants aux sanitaires.

7 ANIMAUX

Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse en permanence et jamais laissés seuls. L'accès aux sanitaires et à la piscine leur est interdit. Leur carnet de vaccination sera présenté lors de l'admission.

8 VISITEURS

Les invités doivent signaler leur présence à l'accueil et laisser leur véhicule sur le parking extérieur. L'utilisation des douches et de la piscine leur est interdite. Leurs hôtes devront acquitter une redevance pour chacun d'eux.

9 PISCINE, ouverture de 10H à 20H.

Après avoir laissé les chaussures à l'extérieur, la douche est obligatoire pour accéder aux bassins. L'huile solaire y est interdite.

10 VOLS

La direction décline toute responsabilité en cas de vol d'objets non déposés à l'accueil.

11 SECURITE

Les feux au sol sont interdits. En cas d'incendie :

- prévenir la direction
- utiliser les extincteurs mis à votre disposition ainsi que les tuyaux d'arrosage installés aux sanitaires et aux fontaines. Ces tuyaux ne doivent servir qu'à la lutte contre le feu.
- une trousse de secours de première urgence se trouve à l'accueil.

CONSIGNES PARTICULIERES EN CAS D'ALERTE

Le camping est situé dans une zone où se produisent parfois des tremblements de terre. L'intensité de ces séismes peut provoquer des dégâts sur les bâtiments. Il n'y a pas de risque particulier pour votre matériel.

- gardez votre calme, sortez des bâtiments (accueil, sanitaires...)
- s'il y a lieu d'évacuer le terrain, inutile de vous affoler et rassemblez-vous à l'entrée du camping où nous vous indiquerons les mesures à suivre.
- en tout état de cause, l'évacuation ne concerne que les personnes.